

Il y a quarante-neuf ans

Les mouvements de réveil religieux n'ont pas toujours été accueillis avec ferveur par nos populations.

Les débuts de l'Armée du Salut, dont chacun connaît les œuvres sociales, dut lutter pour conquérir sa place au soleil.

Son apparition à la Vallée fut la cause de troubles divers si l'on en juge par les lignes que lui consacrait la *Feuille d'AVIS de la Vallée* des 22 décembre et 8 septembre 1887.

• • •

Condamnation méritée. — Le 2 septembre, étaient cités par devant le Président du Tribunal du district d'Orbe, les individus suivants appartenant aux cadres de l'Armée dite du Salut :

1° Leuba, Ernest, capitaine, de Buttes (Neuchâtel) ;

2° Barbier, Alfred, lieutenant, sujet français ;

3° Moilliet, Charles, lieutenant, sujet anglais.

Le premier, seul, a comparu à l'audience présidentielle.

Voici les faits qui ont motivé cette comparution : ils sont caractéristiques et font apprécier le sérieux de cette vaste exploitation de la bêtise humaine qui se décore du titre pompeux d'armée du salut, alors qu'elle devrait simplement se nommer armée du scandale, sans pour cela devoir enlever l'S obligatoire.

Le 17 avril dernier, l'armée prenait possession de la place de Vallorbes, les conquérants purent paisiblement tenter d'exercer leur industrie, par la raison fort simple qu'ils ne rencontrèrent que l'indifférence la plus grande.

Le métier chômaît donc, le local demeurait presque désert, la sage attitude de la population vallorbière portait ses fruits. Mais cela ne faisait pas le compte de l'armée, il lui fallait du scandale à tout prix.

Or, voyez à quelle hauteur s'éleva son génie d'invention :

Le 16 juillet, jour d'inspection d'armes, et par conséquent de surexcitation chez nombre de jeunes gens, nos trois officiers en S distribuèrent en vue d'une réunion, et à tout le public indistinctement, des cartes d'entrées imprimées, ainsi conçues :

ARMÉE DU SALUT

Carte d'entrée

Le plus grand menteur du village est découvert. Il sera déclaré. Venez tous pour le connaître, le 17 juillet 1887, à 8 heures du soir.

On voit d'ici l'effet produit par cette convocation. Les 16, 17 et 18 juillet, mais surtout le dimanche 17, il y eut des attroupelements nombreux et tumultueux, des rixes même. Ces inqualifiables imprimés avaient mis le feu aux poudres. La police dut rétablir l'ordre et plainte fut portée d'office.

Voilà les faits desquels avaient à répondre, le 2 septembre, les trois prévenus précités. Leur peine, à notre avis, dit le *Journal d'Orbe*, est légère, car le premier s'en tire avec quarante francs d'amende, les deux autres avec soixante francs chacun, pour « provocation au désordre et atteinte à la tranquillité publique. »

Toutefois, si la punition est douce, la condamnation et les faits acquis sont un honteux stigmate à la face des meneurs salutistes. Et c'est beaucoup.

Puissent ces faits aider à faire connaître l'armée sous son vrai jour. Puissent-ils aussi démontrer à tous ceux qui seraient tentés de persécuter ces gens-là, qu'ils font on ne peut plus fausse route.

L'indifférence et rien que l'indifférence ! C'est une arme qui fait souvent de profondes et inguérissables blessures.



Armée du Salut.

Il paraît qu'après avoir bombardé l'Abbaye, elle se propose de prendre d'assaut les Charbonnières, à en juger d'après le placard suivant :

Le syndic de la Commune du Lieu,

Vu les plaintes que lui a adressées un capitaine salutiste sur les désordres assez graves dont a été l'objet la première réunion de l'Armée du Salut, le 14 courant, aux Charbonnières,

Et voulant faire respecter la liberté individuelle, aussi bien que le domicile,

Prévient les fauteurs de ces désordres que la police protégera énergiquement les réunions salutistes contre toute atteinte portée, soit contre les personnes, soit au domicile.

Il saisit en même temps cette occasion pour faire appel au bon sens de la population et lui faire remarquer que ces nouveaux apôtres ne demandent que plaies et bosses afin de s'entourer de l'aurole des martyrs qui seule peut les rendre intéressants ; que le plus sûr moyen de s'en débarrasser est de les accueillir avec la plus complète indifférence : une armée qui ne reçoit jamais une égratignure n'a plus sa raison d'être.

La persécution d'ailleurs, quelque forme qu'elle revête, n'est plus de notre époque.

J.-JÉRÉMIE ROCHAT, syndic.

FAVJ du 24 septembre 1936

Note : on trouvera les articles originaux parus dans la FAVJ de 1887 dans l'ouvrage : Chroniqueurs FAVJ, La fin du XIXe siècle à la Vallée de Joux ou le pavé Golay-Nicole, 2000.